



Colombelles, le 29 mai 2018

Objet : Nomination des trois référents CDE76

Depuis le 31 décembre 2017, le Comité Départemental d'Équitation de Seine Maritime (CDE 76) est en situation de carence. En effet, à ce jour, aucune liste ne s'est présentée pour reprendre la direction du Comité directeur du CDE 76.

Comme prévu par les Statuts et le Règlement intérieur du CDE 76, afin de faire perdurer les actions relatives à l'équitation dans ce département, le Comité directeur du Comité Régional d'Équitation de Normandie (COREN) réunie le 28/05/2018 à Colombelles nommé à bulletin secret à l'unanimité, les trois personnes suivantes afin d'administrer le CDE 76 :

- BOUE Karine (fléchage tourisme), en sa double qualité de Secrétaire du COREN et délégué régional du COREN pour le département Seine Maritime ;
- CASTAÑEDA José (fléchage tourisme), en sa qualité de Président du Comité Régional de Tourisme Equestre de Normandie ;
- DAGICOUR CUVILLIEZ Christine (fléchage poney), en sa qualité de dirigeante de structure dans le département concerné.

En sa qualité de délégué régional pour le département Seine Maritime élue au sein du Comité directeur du COREN, Karine BOUE supervisera les administrateurs ci-dessus nommés.

Ces trois administrateurs sont nommées jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée générale électorale du CDE 76 et, au plus tard, jusqu'à la fin de l'Olympiade en cours.

Le Président du COREN,  
Axel CARPENTIER